

# REUNION DE CONSEIL DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2016

L'an deux mil seize, le vendredi 1<sup>er</sup> avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Farbus s'est réuni au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur Jean François DEPRET, en suite de convocations en date du 25 mars 2016 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Messieurs José DRANCOURT, absent excusé, et Pascal HUMEZ, absent.

Monsieur Hervé BROGNIART est désigné secrétaire de séance.

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité. Il est procédé aux signatures du procès-verbal.

## 1) EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2015

Une réunion préparatoire a eu lieu avec la Commission Budget il y a quelques jours.

Monsieur le Maire se retire pour l'examen du compte administratif 2015 dressé par ses soins. Monsieur Henri FLAMENT, Maire-Adjoint, commente à ses collègues le détail des comptes.

### TABLEAU RECAPITULATIF VUE D'ENSEMBLE APRES COMPTE ADMINISTRATIF 2015

		DEPENSES	RECETTES	DIFFERENCE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres) <b>2015</b>	Section de fonctionnement	309 107.07	343 656.36	<b>34 549.29</b>
	Section d'investissement	42 997.95	36 485.47	<b>- 6 512.48</b>
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Section de fonctionnement	0	<b>251 805.74</b>	
	Section d'investissement (déficit)	<b>31 044.78</b>		
<b>TOTAL</b> Réalizations +	Reports	383 149.80	631 947.57	248 797.77
RESTES A REALISER A reporter En N+1	Section de fonctionnement	0	0	
	Section d'investissement	50 400.00	0	
RESULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	309 107.07	595 462.10	286 850.52
	Section d'investissement	124 442.73	36 485.47	<b>87 957.26</b>
<b>TOTAL CUMULÉ</b>		433 549.80	631 947.57	<b>198 397.77</b>

Le Conseil Municipal,

- Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation, ni réserve.

- Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,
- Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :  
**198 397.77 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté).**  
**87 957.26 € au compte 1068 (recette d'investissement)**

## **2) EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016**

Pendant les échanges préalables au budget et afin de prévoir les crédits nécessaires à certaines dépenses il est évoqué plusieurs sujets :

- **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2016**

Les associations bénéficiant de subventions de la part de la Commune ont toutes eu un dossier complet à remplir.

Toutes l'ont renvoyé dans les temps à Monsieur le Maire.

Après délibération, il est décidé d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2016 :

ASSOCIATION	SUBVENTION ACCORDEE
ANCIENS COMBATTANTS	70
POMPIERS	100
LE TEMPS DE VIVRE	0
CHASSE	300
COMITE DES FETES	2500
C.I.F	200
JUMELAGE	500
HARMONIE	300
COMMUNES RURALES	160
GARDES D'HONNEUR	100
FOULEES GOHELLANNES	750

- **CONTRAT C.U.I.**

Le contrat aidé pour le secrétariat se termine le 17 juillet prochain. Il va falloir prévoir son remplacement.

Toutefois, dans l'attente, et pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, il est nécessaire de prévoir pendant trois ou quatre mois à un emploi complémentaire de quinze heures de cet agent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire,

vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, vu la loi n° 84-53 du 26 janvier modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1, et considérant que les besoins du service peuvent justifier l'urgence de recrutement d'agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité,

Décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à recruter un agent contractuel pour faire face à l'accroissement temporaire d'activité dans les conditions fixées par l'article 3 alinéa 1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée pour une période de 4 mois maximum,
- de charger Monsieur le Maire de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions et leur profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.
- de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

- **DEGATS DES EAUX AUX CULTURES.**

Monsieur le Président explique que lors des pluies, les eaux pluviales débordent de la bouche le long du chemin AFR en vis-à-vis de la gare. Les eaux s'épandent dans les parcelles joutant, entravant la préparation du sol et anéantissant les cultures en place. C'est un problème récurrent qui subsiste depuis de nombreuses années. La SCEA du Crapouillot a souffert de dégâts sur environ 30 ares. En 2012, le montant de l'indemnité de perte s'élevait à 2509 €uros l'ha (source : Chambre d'Agriculture). Il est décidé que la base de référence restera la même pour cette année. L'indemnité due à la SCEA du Crapouillot pour 2015 sera donc de sept cent cinquante deux €uros soixante dix centimes (752.70 €).

**Au vu des résultats de l'exercice 2015, le budget primitif 2016 est voté comme suit :**

**Recettes de fonctionnement 504 771.77 €uros** dont 198 397.77 €uros de reprise d'excédent antérieur.

**Dépenses de fonctionnement 504 771.77€uros** dont 110 071.82 €uros de virement à la section d'investissement.

**Recettes d'investissement 201 540.26 €uros** dont 110 071.82 €uros de prélèvement à la section de fonctionnement et 87 957.26 € d'excédent de fonctionnement capitalisé (1068)

**Dépenses d'investissement 201 540.26 €uros** prévus dont 37 000 € pour le remboursement du capital des emprunts et 75 383 € pour l'immobilisation corporelle (sanitaires salle polyvalente, rénovation éclairage public 2<sup>ème</sup> tranche, acquisition nouveaux logiciels comptabilité, paie et élections, achat vidéoprojecteur, diverses opérations non individualisées). Le déficit d'investissement reporté est de 37 557.26 €uros et les restes à réaliser s'élèvent quant à eux à 50 400 €uros.

**Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses et est adopté à l'unanimité.**

### **3) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Une simulation est présentée par Monsieur le Maire pour étudier la différence de recettes que représenterait une hausse d'impôts ; Monsieur le Maire propose toutefois de ne pas augmenter les taux. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux pour l'année 2016.

Les résultats se résument dans le tableau suivant :

	<u>BASE D'IMPOSITION</u>	<u>TAUX 2015</u>	<u>PRODUIT ATTENDU</u>
<u>TAXE D'HABITATION</u>	<b>582700</b>	<b>11.80</b>	<b>68 759</b>
<u>FONCIER BATI</u>	<b>319300</b>	<b>19.64</b>	<b>62 711</b>
<u>FONCIER NON BATI</u>	<b>21519</b>	<b>56.72</b>	<b>12 308</b>

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **SECURITE RUE DU HUIT MAI**

Un riverain a de nouveau attiré l'attention de Monsieur le Maire sur l'insécurité de la rue du Huit Mai. Monsieur le Maire envisage la mise en sens interdit dans les deux sens, avec un accès seul autorisé aux riverains de cette rue. La question sera étudiée plus longuement lors de la prochaine réunion du mois de mai.

### **BUREAUX DE LA GARE**

La mairie a été informée de la cessation d'activité pour liquidation judiciaire de la Société qui occupait les locaux de la gare, Taximétrise. Henri FLAMENT va se charger des différentes démarches relatives à cette question et de trouver un nouveau locataire.

### **ENTREPOT DU MATERIEL DE LA COMMUNE**

Philippe CANLER évoque le problème de l'entrepôt des différents matériels (tracteur, remorque, bétonnière, lames,...) qui n'est pas rangé à l'abri de la pluie. Le bâtiment de Gérard LEROY rue du 11 Novembre est à vendre ou est vendu. Il propose que le Conseil se prononce sur l'acquisition ou non de cet immeuble par la Commune.

Monsieur LEROY informe que le bâtiment est vendu et il y a de l'amiante. Après échanges, le Conseil ne retient pas cette idée et Monsieur le Maire soumet la construction d'un hangar dans le Parc Dudat ou le terrain de l'ancienne décharge. Le Conseil rejette cette idée. Afin de trouver une solution, Monsieur le Maire propose de mettre à disposition une travée d'un hangar de sa ferme pendant 1 an. Il conviendra d'élaborer un contrat pour entériner cette solution.

### **DIVERS TRAVAUX**

Philippe CANLER donne lecture de différents devis arrivés pour divers travaux.

- abattage d'un arbre dans le Parc Dudat : la Société ROUSSEL a donné son devis qui prévoit :
  - soit l'abattage d'un seul sapin pour 400 €uros H.T.
  - soit l'abattage d'un thuya et de deux sapins pour 590 €uros H.T.

Le Conseil Municipal, afin d'éviter de nouveaux frais de déplacement, dit que la seconde solution est retenue.

- Travaux réseau eaux pluviales le long de la voie ferrée :

Différents devis sont arrivés en Mairie qui s'échelonnent de 27 012 €uros H.T. à 48 300 €uros H.T. Après échange avec Monsieur CARBONNET de la C.U.A., Philippe CANLER informe ses collègues que le gainage au niveau des raccords ne serait pas nécessaire, qu'il suffirait d'un fraisage : dans ce cas le montant des travaux serait estimé à 6 970 €uros H.T.

Anne VISTICOT présentera lors de la prochaine réunion de conseil un dossier sur le thème de la gestion alternative des eaux pluviales.

- Peinture Salle Polyvalente : un devis a été établi pour la peinture de sol sur la scène. Après délibération, il est décidé que seul l'escalier sera repeint.

### **CEREMONIE DU HUIT MAI**

Monique CAVILLON explique que de vieilles coupures de journaux récupérées vont permettre une exposition lors du 8 Mai prochain.

### **ECOLES**

Une nouvelle organisation est envisagée pour les T.A.P. à VIMY. Nicolas VASSEUR l'exposera mardi prochain lors de la réunion d'adjoints et le sujet sera étudié lors de la prochaine réunion de conseil.

La séance est levée à 22 heures 30.

**JEAN FRANÇOIS DEPRET**

**HENRI FLAMENT**

**PHILIPPE CANLER**

**SYLVAIN MOREL**

**CHRISTIAN LABY**

**MONIQUE CAVILLON**

**GERARD LEROY**

**PASCAL HUMEZ**

**ABSENT**

**PASCALE MATHISSART**

**JOSE DRANCOURT**

**ABSENT**

**MICHEL MASCIANTONIO**

**ANNE VISTICOT**

**MARC CARIDROIT**

**HERVE BROGNIART**

**NICOLAS VASSEUR**